

Zeitschrift:	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band:	65 (1994)
Heft:	4: Les nouveaux moyens de télécommunication : enjeux et perspectives
 Vorwort:	Les autoroutes de l'information
Autor:	Bovée, Jean-Paul

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les autoroutes de l'information



par Jean-Paul Bovée,
Secrétaire général de l'ADIJ

Les nouveaux moyens de télécommunication (souvent mentionnés dans les pages suivantes par leur abréviation N.M.T.) entrent peu à peu dans les moeurs. Mais parmi le grand public, nombreux sont ceux qui envisagent mal encore dans quelle mesure ces nouvelles techniques changeront, à l'avenir, les relations entre les gens, les entreprises et les pouvoirs publics. De même, l'amélioration des contacts et des échanges entre les services eux-mêmes, comme entre ceux-ci et les autres agents économiques, contribuera largement à développer la gestion des données et à augmenter la productivité des branches concernées.

Beaucoup d'exemples existent déjà dans le monde. Près de chez nous, le cas de Genève est particulièrement intéressant. Dès la fin de l'année prochaine, l'administration de ce canton offrira au public une «autoroute informatique», c'est-à-dire un système de liaison et d'échange d'information entre les divers services de l'administration, reposant sur un réseau de fibres optiques. Une réflexion approfondie a permis de rationnaliser le système de gestion des données gérées par l'Etat, afin de localiser celles qui sont communes à tous les compartiments de l'administration. Quatre grands ensembles ont été définis : l'aménagement du territoire, la population, les entreprises et les activités économiques et, enfin, la gestion de l'Etat.

Dans un dossier publié par la «Tribune de Genève» du 13 décembre dernier, Laurence

Naef précise «qu'une fois mise en place, cette autoroute permettra d'atteindre un deuxième objectif : mettre cette voie à disposition des citoyens et des administrés par l'accès à un guichet unique. On pourra transmettre une information (par exemple sa nouvelle adresse) dans un service d'Etat, elle sera automatiquement transmise dans toutes les autres administrations sans qu'il soit nécessaire d'écrire partout». Et inversément, ce système permettra à un citoyen d'acquérir en un lieu unique des informations multiples.

Pour une région telle que la nôtre, considérée comme périphérique à plus d'un titre, la mise en oeuvre de ces nouvelles technologies représentent un enjeu très important. Elles peuvent contribuer à la création d'emplois à haute valeur ajoutée grâce, par exemple, au télétravail ; mais elles peuvent également représenter un risque de fragilisation du marché du travail lié au développement de la concurrence internationale, à la concentration et au déplacement des centres de décision.

Pour être mieux informés des développements récents survenus dans ce domaine et faire le point de la situation dans le Jura, nous avons demandé à Hubert Jaquier (géographe-urbaniste et urbaniste communal à Delémont, auteur d'un remarquable travail de diplôme sur ce sujet) et à Pierre-Robert Girardin (Chef du Service informatique de la République et Canton du Jura) de nous livrer leurs réflexions, qui font l'objet des pages suivantes. □

Une soirée à retenir d'ores et déjà : vendredi 10 mars 1995

Assemblée générale de l'ADIJ,

suivie d'une manifestation culturelle (spectacle)